"TERRITOIRES D'INDUSTRIE" : LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA BAIE DE SOMME ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PONTHIEU-MARQUENTERRE LABELLISÉES !

Fières de leurs entreprises industrielles et déterminées à les accompagner dans leur développement, la Communauté d'agglomération Baie de Somme et la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre ont présenté conjointement une candidature pour obtenir le label " Territoires d'industrie 2023-2027 ".

Une candidature qui a reçu un accueil positif et dont la validation a été rendue officielle le 9 novembre 2023 lors de l'assemblée générale des "Territoires d'industrie".

Pour **Pascal Demarthe**, Maire d'Abbeville, Président de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme, Conseiller régional des Hauts-de-France :

"Notre labellisation en tant que "Territoires d'industrie" va contribuer à stimuler la croissance économique de notre bassin d'emploi, à favoriser le développement d'une industrie plus verte, mais aussi à renforcer la compétitivité de nos entreprises locales et l'attractivité de nos territoires.

Il s'agit là d'une belle étape dans le processus de dynamisation et de valorisation de nos atouts dans laquelle nous sommes engagés !"

Pour ***Claude Hertault***, Président de la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre :

"Le Ponthieu-Marquenterre est principalement porté par deux grands secteurs : le tourisme et l'agriculture. Ce label va permettre de valoriser le tissu existant et mettre en exergue des potentialités de développement, y compris dans le domaine agroalimentaire : de quoi envisager notre territoire comme un lieu d'accueil et d'implantation des entreprises tout en travaillant sur le foncier économique. C'est aussi une opportunité pour nos TPE/PME de développer et de moderniser leur outil productif".

Cette labellisation a ainsi été confirmée en présence de Roland Lescure, Ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'Industrie et de Dominique Faure, Ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité.

Les territoires labellisés "Territoires d'industrie" vont pouvoir bénéficier d'une offre complète d'ingénierie, accéder au Fonds Vert de 100 millions d'euros 2024 ou encore proposer des terrains à destination des entreprises dans le cadre de « 50 sites clés en main".

Accélérer la transition écologique et énergétique, lever les freins aux recrutements, développer les compétences, innover, mobiliser un foncier adapté pour des start-up industrielles sont au cœur de la démarche.

18
territoires d'industrie

À date du 9 novembre 2023

Hauts-de-France